



**SNC • LAVALIN**

**T2**

**États financiers consolidés  
intermédiaires résumés** (non audité)

Aux et pour les périodes de six mois se terminant  
les 30 juin 2012 et 2011

Groupe SNC-Lavalin inc.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	note	30 juin 2012	31 décembre 2011
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 241 419 \$	1 231 049 \$
Liquidités soumises à restrictions		47 494	39 354
Créances clients		1 160 698	1 155 544
Contrats en cours		641 657	557 220
Autres actifs financiers courants		380 838	396 552
Autres actifs courants		198 427	166 563
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 670 533</b>	<b>3 546 282</b>
Immobilisations corporelles :			
Provenant des ICI	4B	2 977 896	2 637 735
Provenant des autres activités		183 431	159 883
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	4B	369 100	350 246
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	4B	322 227	293 241
Goodwill		633 761	639 471
Actif d'impôt sur le résultat différé		170 809	161 364
Actifs financiers non courants		407 499	412 258
Autres actifs non courants		217 775	153 521
<b>Total de l'actif</b>		<b>8 953 031 \$</b>	<b>8 354 001 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs		1 482 930 \$	1 520 395 \$
Acomptes reçus sur contrats		353 729	316 714
Produits différés		993 551	907 118
Autres passifs financiers courants		289 871	291 031
Autres passifs courants		142 171	151 689
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme :			
Sans recours provenant des ICI	4B	527 597	327 381
<b>Total des passifs courants</b>		<b>3 789 849</b>	<b>3 514 328</b>
Dettes à long terme :			
Avec recours		348 456	348 369
Sans recours provenant des ICI	4B	1 735 590	1 561 377
Autres passifs financiers non courants		137 442	130 744
Provisions		266 276	224 834
Autres passifs non courants		529 031	486 217
Passif d'impôt sur le résultat différé		196 952	201 416
<b>Total du passif</b>		<b>7 003 596</b>	<b>6 467 285</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		462 091	455 682
Résultats non distribués		1 576 248	1 543 199
Autres composantes des capitaux propres	10	(92 969)	(115 813)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin		1 945 370	1 883 068
Participations ne donnant pas le contrôle		4 065	3 648
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 949 435</b>	<b>1 886 716</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>8 953 031 \$</b>	<b>8 354 001 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
(NON AUDITÉ)

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE NOMBRE  
D' ACTIONS ORDINAIRES)

2012

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capital social					Autres composantes des capitaux propres (note 10)	Total		
	Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Résultats non distribués					
<b>Solde au début de la période</b>	151 034	455 682 \$	1 543 199 \$	(115 813) \$	1 883 068 \$	3 648 \$	1 886 716 \$	
Résultat net pour la période	-	-	99 623	-	99 623	417	100 040	
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(907)	22 844	21 937	-	21 937	
Total du résultat global de la période	-	-	98 716	22 844	121 560	417	121 977	
Dividendes déclarés (note 9)	-	-	(66 466)	-	(66 466)	-	(66 466)	
Rémunération provenant des options sur actions (note 7A)	-	-	8 149	-	8 149	-	8 149	
Actions émises en vertu de régimes d' options sur actions	170	6 919	(1 318)	-	5 601	-	5 601	
Actions rachetées et annulées	(167)	(510)	(6 032)	-	(6 542)	-	(6 542)	
<b>Solde à la fin de la période</b>	151 037	462 091 \$	1 576 248 \$	(92 969) \$	1 945 370 \$	4 065 \$	1 949 435 \$	

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE NOMBRE  
D' ACTIONS ORDINAIRES)

2011 <sup>(1)</sup>

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capital social					Autres composantes des capitaux propres (note 10)	Total		
	Actions ordinaires (en milliers)	Montant	Résultats non distribués					
<b>Solde au début de la période</b>	151 034	424 935 \$	1 477 211 \$	(67 480) \$	1 834 666 \$	102 654 \$	1 937 320 \$	
Ajustement lié à la correction de 2010 (note 14)	-	-	(17 888)	-	(17 888)	-	(17 888)	
<b>Solde ajusté au début de la période</b>	151 034	424 935 \$	1 459 323 \$	(67 480) \$	1 816 778 \$	102 654 \$	1 919 432 \$	
Résultat net pour la période	-	-	178 270	-	178 270	5 395	183 665	
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(457)	105	(352)	475	123	
Total du résultat global de la période	-	-	177 813	105	177 918	5 870	183 788	
Dividendes déclarés (note 9)	-	-	(63 361)	-	(63 361)	-	(63 361)	
Dividendes déclarés par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(277)	(277)	
Rémunération provenant des options sur actions (note 7A)	-	-	9 424	-	9 424	-	9 424	
Actions émises en vertu de régimes d' options sur actions	399	15 936	(3 010)	-	12 926	-	12 926	
Actions rachetées et annulées	(540)	(1 570)	(29 018)	-	(30 588)	-	(30 588)	
Rachat des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	597	-	597	(1 226)	(629)	
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	4 594	4 594	
<b>Solde à la fin de la période</b>	150 893	439 301 \$	1 551 768 \$	(67 375) \$	1 923 694 \$	111 615 \$	2 035 309 \$	

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

**COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT**  
(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT  
PAR ACTION ET LE NOMBRE D' ACTIONS)

	note	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
		2012	2011 <sup>(1)</sup>	2012	2011 <sup>(1)</sup>
<b>Produits par activité :</b>					
Services		787 011 \$	564 388 \$	1 456 065 \$	1 044 541 \$
Ensembles		701 158	693 913	1 320 108	1 328 775
O&M		293 229	281 688	676 590	708 455
ICI		124 887	128 713	241 405	230 484
		1 906 285	1 668 702	3 694 168	3 312 255
Coûts directs liés aux activités		1 625 361	1 352 106	3 116 055	2 719 454
<b>Marge brute</b>		<b>280 924</b>	<b>316 596</b>	<b>578 113</b>	<b>592 801</b>
Frais de vente, généraux et administratifs		212 686	166 127	395 842	319 190
Charges financières nettes	6	29 917	26 398	60 154	53 582
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>38 321</b>	<b>124 071</b>	<b>122 117</b>	<b>220 029</b>
Charge d'impôt sur le résultat		5 627	19 225	22 077	36 364
<b>Résultat net pour la période</b>		<b>32 694 \$</b>	<b>104 846 \$</b>	<b>100 040 \$</b>	<b>183 665 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux éléments suivants :</b>					
Actionnaires de SNC-Lavalin		32 494 \$	102 197 \$	99 623 \$	178 270 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		200	2 649	417	5 395
<b>Résultat net pour la période</b>		<b>32 694 \$</b>	<b>104 846 \$</b>	<b>100 040 \$</b>	<b>183 665 \$</b>
<b>Résultat par action (en \$)</b>					
De base		0,22 \$	0,68 \$	0,66 \$	1,18 \$
Dilué		0,21 \$	0,67 \$	0,66 \$	1,17 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)</b>					
De base	8	151 039	150 824	151 075	150 888
Dilué		151 198	151 956	151 414	152 148

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**  
(NON AUDITÉ)

TROIS MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012			2011 <sup>(1)</sup>		
	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net pour la période	32 494 \$	200 \$	32 694 \$	102 197 \$	2 649 \$	104 846 \$
Autres éléments du résultat global :						
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger (note 10)	(7 537)	-	(7 537)	5 928	(14)	5 914
Actifs financiers disponibles à la vente (note 10)	(684)	-	(684)	704	-	704
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	8 209	-	8 209	(6 319)	221	(6 098)
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	(2 728)	-	(2 728)	(1 616)	-	(1 616)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	(7 235)	-	(7 235)	(14 710)	-	(14 710)
Charge d'impôt liée aux autres éléments du résultat global (note 10)	5 347	-	5 347	6 148	-	6 148
Total des autres éléments du résultat global pour la période	(4 628)	-	(4 628)	(9 865)	207	(9 658)
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>27 866 \$</b>	<b>200 \$</b>	<b>28 066 \$</b>	<b>92 332 \$</b>	<b>2 856 \$</b>	<b>95 188 \$</b>

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN  
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012			2011 <sup>(1)</sup>		
	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Résultat net pour la période	99 623 \$	417 \$	100 040 \$	178 270 \$	5 395 \$	183 665 \$
Autres éléments du résultat global :						
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger (note 10)	(8 642)	-	(8 642)	6 383	36	6 419
Actifs financiers disponibles à la vente (note 10)	171	-	171	1 042	-	1 042
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	37 028	-	37 028	(5 631)	439	(5 192)
Régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 10)	(1 194)	-	(1 194)	(616)	-	(616)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	274	-	274	(3 435)	-	(3 435)
Charge d'impôt liée aux autres éléments du résultat global (note 10)	(5 700)	-	(5 700)	1 905	-	1 905
Total des autres éléments du résultat global pour la période	21 937	-	21 937	(352)	475	123
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>121 560 \$</b>	<b>417 \$</b>	<b>121 977 \$</b>	<b>177 918 \$</b>	<b>5 870 \$</b>	<b>183 788 \$</b>

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe SNC-Lavalin inc.

**TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(NON AUDITÉ)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	note	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
		2012	2011 <sup>(1)</sup>	2012	2011 <sup>(1)</sup>
<b>Activités opérationnelles</b>					
Résultat net pour la période		32 694 \$	104 846 \$	100 040 \$	183 665 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :					
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs non courants :					
Provenant des ICI		24 459	21 246	48 566	40 916
Provenant des autres activités		14 335	10 588	27 980	20 566
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée en résultat net		5 627	19 225	22 077	36 364
Impôt sur le résultat payé		(15 994)	(6 285)	(23 399)	(19 126)
Charges financières nettes comptabilisées en résultat net	6	29 917	26 398	60 154	53 582
Intérêts payés :					
Provenant des ICI		(38 563)	(32 750)	(51 560)	(45 422)
Provenant des autres activités		(76)	(91)	(11 036)	(10 976)
Charge comptabilisée à l'égard des options sur actions	7A	6 060	7 444	8 149	9 424
Charge comptabilisée à l'égard des régimes dont le paiement en trésorerie est fondé sur le prix de l'action	7B	1 690	1 695	4 316	4 456
Bénéfice provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		(19 536)	(37 549)	(34 695)	(56 767)
Dividendes et distributions reçus des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence		18 171	33 677	33 812	54 055
Autres		50 114	(14 554)	42 228	(29 087)
		108 898	133 890	226 632	241 650
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	11	76 153	(51 438)	550	(39 595)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		185 051	82 452	227 182	202 055
<b>Activités d'investissement</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles :					
Provenant des ICI		(196 726)	(109 108)	(379 827)	(223 190)
Provenant des autres activités		(26 539)	(16 822)	(51 701)	(28 178)
Paiements au titre des ICI		(26 517)	(24 166)	(38 854)	(62 858)
Acquisition d'entreprises		(10 535)	(15 497)	(15 044)	(35 077)
Paiements au titre de participations dans une entité contrôlée conjointement	5	(40 255)	-	(40 255)	-
Augmentation des créances en vertu des accords de concession de services		(987)	(18 848)	(12 362)	(31 194)
Reprise des créances en vertu des accords de concession de services		19 947	5 110	20 861	9 056
Autres		(756)	(635)	(4 681)	(9 742)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(282 368)	(179 966)	(521 863)	(381 183)
<b>Activités de financement</b>					
Remboursement de la dette sans recours provenant des ICI		(897)	(5 085)	(1 782)	(5 948)
Augmentation de la dette sans recours provenant des ICI		294 295	87 859	378 795	136 884
Produit de l'exercice d'options sur actions		2 350	5 047	5 601	12 926
Rachat d'actions		(4 750)	(3 649)	(6 542)	(30 588)
Dividendes payés aux actionnaires de SNC-Lavalin	9	(66 466)	(63 361)	(66 466)	(63 361)
Autres		(3 604)	4 302	(3 406)	3 238
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		220 928	25 113	306 200	53 151
Augmentation (diminution) liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus dans des établissements à l'étranger		(1 419)	1 876	(1 149)	2 291
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>122 192</b>	<b>(70 525)</b>	<b>10 370</b>	<b>(123 686)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>		<b>1 119 227</b>	<b>1 181 924</b>	<b>1 231 049</b>	<b>1 235 085</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>1 241 419 \$</b>	<b>1 111 399 \$</b>	<b>1 241 419 \$</b>	<b>1 111 399 \$</b>

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

NOTE	PAGE
1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	7
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT	7
3. INFORMATIONS SECTORIELLES	9
4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI »)	10
5. SNC-LAVALIN FAYEZ ENGINEERING (« SLFE »)	11
6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES	11
7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	12
8. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	12
9. DIVIDENDES	13
10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES	13
11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE	15
12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	15
13. PASSIFS ÉVENTUELS	16
14. CHIFFRES COMPARATIFS	17

## 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dont le siège social est situé au 455, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), Canada H2Z 1Z3. Le Groupe SNC-Lavalin inc. est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto au Canada. Le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

La Société fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien (« O&M ») par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans le monde entier. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités, qui sont désignés « ICI » dans ces états financiers.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

### A) BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers de la Société sont présentés en **dollars canadiens**. Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Les méthodes comptables des IFRS décrites dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées. Se référer à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations significatives sont présentés à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et sont demeurées inchangées pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2012.

Les états financiers de la Société ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de i) certains instruments financiers, instruments financiers dérivés et passif relatif aux accords de paiement en trésorerie fondé sur le prix de l'action, qui sont évalués à la juste valeur, et du ii) passif au titre des prestations définies, qui est évalué comme étant le montant total net de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminué de la juste valeur des actifs des régimes. Le coût historique représente généralement la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs lors de la comptabilisation initiale.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont destinés à fournir une mise à jour des états financiers annuels de 2011. Par conséquent, ces états financiers n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011.

Le 3 août 2012, le conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

### B) NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et l'application anticipée est permise :

- L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- *Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2009-2011* : L'International Accounting Standards Board a publié une série de modifications à cinq Normes internationales d'information financière en vertu de son projet annuel d'améliorations (cycle 2009-2011) comme suit :
  - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
  - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
  - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
  - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.
  - Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

### 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les produits et le résultat d'exploitation de la Société par secteur se présentent comme suit :

	DEUXIÈME TRIMESTRE				SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN			
	2012		2011 <sup>(1)</sup>		2012		2011 <sup>(1)</sup>	
	PRODUITS	RESULTAT <sup>(2)</sup> D'EXPLOITATION	PRODUITS	RESULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RESULTAT D'EXPLOITATION	PRODUITS	RESULTAT D'EXPLOITATION
<b>Services et Ensembles</b>								
Infrastructures et environnement	513 595 \$	(6 718) \$	467 051 \$	9 762 \$	928 058 \$	(4 334) \$	887 542 \$	15 857 \$
Mines et métallurgie	360 496	12 254	233 441	15 043	643 222	28 252	410 808	16 472
Énergie	310 349	(10 799)	175 204	28 478	631 962	21 343	312 389	53 524
Hydrocarbures et produits chimiques	205 718	11 782	276 528	24 383	394 480	22 185	579 315	42 299
Autres secteurs	98 011	10 953	106 077	9 372	178 451	15 579	183 262	19 852
<b>O&amp;M</b>	<b>293 229</b>	<b>3 097</b>	<b>281 688</b>	<b>3 451</b>	<b>676 590</b>	<b>12 114</b>	<b>708 455</b>	<b>21 240</b>
<b>ICI</b>	<b>124 887</b>	<b>30 511</b>	<b>128 713</b>	<b>41 745</b>	<b>241 405</b>	<b>55 628</b>	<b>230 484</b>	<b>66 124</b>
	<b>1 906 285 \$</b>	<b>51 080</b>	<b>1 668 702 \$</b>	<b>132 234</b>	<b>3 694 168 \$</b>	<b>150 767</b>	<b>3 312 255 \$</b>	<b>235 368</b>
Reprise d'éléments inclus ci-dessus :								
Revenus d'intérêts imputés		(14 843)		(5 991)		(29 934)		(14 156)
Charges financières nettes liées aux ICI		26 132		20 113		51 919		43 316
Charge d'impôt sur le résultat liée aux ICI		5 624		1 457		8 930		3 660
Participations ne donnant pas le contrôle avant impôt sur le résultat		245		2 656		589		5 423
Résultat avant charges financières nettes et impôt sur le résultat		68 238		150 469		182 271		273 611
Charges financières nettes (note 6)		29 917		26 398		60 154		53 582
Résultat avant impôt sur le résultat		38 321		124 071		122 117		220 029
Charge d'impôt sur le résultat		5 627		19 225		22 077		36 364
<b>Résultat net pour la période</b>		<b>32 694 \$</b>		<b>104 846 \$</b>		<b>100 040 \$</b>		<b>183 665 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux éléments suivants :</b>								
Actionnaires de SNC-Lavalin		32 494 \$		102 197 \$		99 623 \$		178 270 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		200		2 649		417		5 395
<b>Résultat net pour la période</b>		<b>32 694 \$</b>		<b>104 846 \$</b>		<b>100 040 \$</b>		<b>183 665 \$</b>

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

<sup>(2)</sup> Pour le deuxième trimestre de 2012, il y a eu des révisions défavorables des prévisions des coûts liés à deux projets d'envergure à prix forfaitaire : un projet de la catégorie Ensembles du secteur Énergie et un projet de la catégorie Services du secteur Hydrocarbures et produits chimiques, avec une incidence défavorable sur la marge brute de 49,7 millions \$ et de 16,6 millions \$, respectivement.

La Société présente également dans le tableau ci-dessous, sous la rubrique « Informations supplémentaires », ses dividendes provenant de l'Autoroute 407, ainsi que son résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des autres ICI, puisque cette information est importante pour évaluer la valeur des actions de la Société.

	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2012	2011 <sup>(1)</sup>	2012	2011 <sup>(1)</sup>
	<b>Informations supplémentaires :</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :				
Provenant de l'Autoroute 407	14 678 \$	32 290 \$	29 355 \$	46 129 \$
Provenant des autres ICI	15 833	9 455	26 273	19 995
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	1 983	60 452	43 995	112 146
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour la période</b>	<b>32 494 \$</b>	<b>102 197 \$</b>	<b>99 623 \$</b>	<b>178 270 \$</b>

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

## 4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI »)

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public, telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau.

Conformément aux IFRS, les investissements de SNC-Lavalin sont comptabilisés comme suit :

### Méthode de comptabilisation

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE DE COMPTABILISATION
Influence non significative	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

### Modèle de comptabilisation

TYPE DE CONCESSION	MODÈLE DE COMPTABILISATION
ICI en vertu de l'IFRIC 12	Modèle comptable réservé aux actifs financiers lorsque le concessionnaire n'assume pas le risque de demande
	Modèle comptable réservé aux immobilisations incorporelles lorsque le concessionnaire assume le risque de demande
	Modèle mixte lorsque le concessionnaire et le concédant se répartissent le risque de demande
ICI en dehors du champ d'application de l'IFRIC 12	Modèle basé sur des faits et circonstances spécifiques, mais les actifs d'infrastructure sont habituellement comptabilisés comme immobilisations corporelles

Les principales concessions et accords de partenariat public-privé qui sont dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12, *Accords de concession de services* (« IFRIC 12 ») sont tous comptabilisés selon le modèle comptable réservé aux actifs financiers, à l'exception de la concession Rayalseema Expressway Private Limited qui est comptabilisée selon le modèle comptable réservé aux immobilisations incorporelles et de la concession Société d'Exploitation de l'Aéroport de Mayotte S.A.S., qui est comptabilisée selon le modèle mixte.

Afin d'assurer au lecteur des états financiers une meilleure compréhension de la situation financière et des résultats d'exploitation de ses ICI, la Société présente dans ses états financiers certaines informations financières distinctes se rapportant spécifiquement au secteur ICI, de même que certaines informations supplémentaires ci-dessous.

#### A) AJOUTS D'ICI

##### PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 30 JUIN 2012

##### 407 EAST DEVELOPMENT GROUP GENERAL PARTNERSHIP

En mai 2012, la Société a annoncé que le 407 East Development Group General Partnership, détenu à 50 % par SNC-Lavalin, s'est vu octroyer un contrat par la Province de l'Ontario, au Canada, pour la conception, la construction, le financement et l'entretien de la phase un de la nouvelle autoroute 407 Est.

Le 407 East Development Group General Partnership a sous-traité la conception et la construction ainsi que l'exploitation et l'entretien à deux partenariats détenus à 50 % par SNC-Lavalin. Une fois la construction terminée, le 407 East Development Group General Partnership fera l'entretien et la remise en état de l'autoroute jusqu'en 2045. La Société s'est engagée à investir un montant de 15,9 millions \$ en capitaux propres dans cet ICI.

L'investissement de SNC-Lavalin dans le 407 East Development Group General Partnership est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

##### PIRAMAL ROADS INFRA PRIVATE LIMITED

En juin 2012, la Société a acquis d'India Infrastructure Fund l'équivalent de 10 % du capital social émis et payé de Piramal Roads Infra Private Limited, une entité dont les activités commerciales incluent des appels d'offres, la détention et l'acquisition d'infrastructures, de même que les investissements, le développement, la mise en place et l'exploitation d'infrastructures dans le secteur des routes en Inde, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 10 millions \$.

L'investissement de SNC-Lavalin dans Piramal Roads Private Limited est comptabilisé selon la méthode du coût.

#### 4. INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (« ICI ») (SUITE)

##### B) VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

L'état consolidé de la situation financière de la Société inclut les actifs et les passifs suivants provenant de ses ICI :

	30 JUIN 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	169 985 \$	30 901 \$
Liquidités soumises à restrictions	2 409	2 365
Créances clients, autres actifs financiers courants et autres actifs courants	104 349	101 989
Immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	2 977 896	2 637 735
Goodwill	203 786	203 786
Actifs financiers non courants	377 924	366 869
Autres actifs non courants et actif d'impôt sur le résultat différé	147 738	115 038
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 984 087</b>	<b>3 458 683</b>
Dettes fournisseurs, produits différés, autres passifs financiers courants et autres passifs courants	263 611	246 599
Dette à court terme sans recours et tranche courante de la dette à long terme sans recours <sup>(1)</sup>	527 597	327 381
Dette à long terme sans recours <sup>(1)</sup>	1 735 590	1 561 377
Autres passifs financiers non courants	128 491	113 958
Provisions et autres passifs non courants	531 345	487 510
<b>Total du passif</b>	<b>3 186 634</b>	<b>2 736 825</b>
<b>Actif net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale</b>	<b>797 453 \$</b>	<b>721 858 \$</b>
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	369 100 \$	350 246 \$
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode du coût	322 227	293 241
<b>Valeur comptable nette totale des ICI</b>	<b>1 488 780 \$</b>	<b>1 365 345 \$</b>

<sup>(1)</sup> L'augmentation d'immobilisations corporelles et de la dette sans recours du 31 décembre 2011 au 30 juin 2012 est principalement attribuable à AltaLink Holdings, L.P. (« AltaLink »), qui détient AltaLink, L.P., la société qui détient et exploite des lignes de transport d'électricité et des postes électriques dont l'exploitation est assujettie à des tarifs réglementés.

#### 5. SNC-LAVALIN FAYEZ ENGINEERING (« SLFE »)

En juin 2012, SNC-Lavalin International inc. and Zuhair Fayez Engineering Consultancies Company, aussi connue sous le nom SNC-Lavalin Fayez Engineering, entité de services-conseils en ingénierie contrôlée conjointement par SNC-Lavalin et ses partenaires en Arabie saoudite, a fait l'acquisition de la division industrielle de Zuhair Fayez Partnership. SNC-Lavalin détient une participation de 50 % dans SLFE. SNC-Lavalin recevra 35 % des distributions de SLFE pendant les premiers dix ans et 50 % des distributions par la suite. SLFE a été formée en partie à la suite du projet de Saudi Aramco portant sur les services d'ingénierie générale plus (« SIG+ »), qui vise à améliorer les capacités en ingénierie dans le Royaume de l'Arabie saoudite. SNC-Lavalin a investi 40,3 millions \$ dans SLFE en juin 2012.

L'investissement de SNC-Lavalin dans SLFE est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

#### 6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
Produits d'intérêts :				
Provenant des ICI	(1 344) \$	(3 207) \$	(2 527) \$	(3 247) \$
Provenant des autres activités	(2 603)	(2 452)	(4 617)	(5 064)
Intérêts sur la dette :				
Avec recours	5 464	5 486	10 922	10 910
Sans recours provenant des ICI :				
AltaLink	24 183	19 406	47 939	39 074
Autre	1 928	1 993	3 875	4 030
Autre :				
Provenant des ICI	1 365	1 921	2 632	3 459
Provenant des autres activités	924	3 251	1 930	4 420
<b>Charges financières nettes</b>	<b>29 917 \$</b>	<b>26 398 \$</b>	<b>60 154 \$</b>	<b>53 582 \$</b>

## 7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### A) RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le coût lié à la rémunération provenant des options sur actions constaté à titre de charge au deuxième trimestre et pour les six premiers mois de 2012 était de 6,1 millions \$ (2011 : 7,4 millions \$) et 8,1 millions \$ (2011 : 9,4 millions \$), respectivement. Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer la charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions en appliquant le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'intérêt sans risque	1,61 %	2,16%	1,61 %	2,16%
Volatilité attendue du cours de l'action	33,62 %	34,78%	33,62 %	34,78%
Durée attendue de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Dividendes attendus	1,50 %	1,00%	1,50 %	1,00%

Au cours du deuxième trimestre de 2012 et pour la période de six mois terminée le 30 juin 2012, 1 173 900 options sur actions ont été attribuées aux employés (deuxième trimestre de 2011 et période de six mois terminée le 30 juin 2011 : 1 114 200 options sur actions) ayant une juste valeur moyenne pondérée de 9,39 \$ par option sur actions (deuxième trimestre de 2011 et période de six mois terminée le 30 juin 2011 : juste valeur moyenne pondérée de 15,04 \$ par option sur actions).

Au 30 juin 2012, 5 552 885 options sur actions étaient en cours (5 357 515 options sur actions au 31 décembre 2011), alors que 49 700 options sur actions étaient disponibles pour attributions futures (1 188 300 options sur actions au 31 décembre 2011) en vertu du Régime d'options sur actions de 2011 de la Société.

### B) RÉGIMES DONT LE PAIEMENT EN TRÉSORERIE EST FONDÉ SUR LE PRIX DE L'ACTION

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'unités d'actions attribuées et la juste valeur moyenne pondérée par unité d'actions attribuée pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011 :

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	2012		2011	
	NOMBRE D'UNITÉS D'ACTIONS ATTRIBUÉES	JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE PAR UNITÉ D'ACTIONS (EN DOLLARS)	NOMBRE D'UNITÉS D'ACTIONS ATTRIBUÉES	JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE PAR UNITÉ D'ACTIONS (EN DOLLARS)
Régime d'unités de participation en actions de 2009	44 120	37,04 \$	35 734	55,00 \$
Régime d'unités d'actions différées de 2009	46 820	37,04 \$	36 516	54,98 \$
Régime d'unités d'actions restreintes	300 550	37,13 \$	89 150	55,23 \$
Régime d'unités d'actions différées	16 523	44,00 \$	10 612	57,18 \$

La charge de rémunération constatée au cours du deuxième trimestre et pour la période de six mois terminée le 30 juin 2012 pour les régimes dont le paiement en trésorerie est fondé sur le prix de l'action était de 1,7 million \$ (2011 : 1,7 million \$) et de 4,3 millions \$ (2011 : 4,5 millions \$), respectivement.

## 8. NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux deuxièmes trimestres et au cours des périodes de six mois terminés les 30 juin 2012 et 2011 utilisé dans le calcul du résultat de base et dilué par action se présente comme suit :

(EN MILLIERS)	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	151 039	150 824	151 075	150 888
Effet dilutif des options sur actions	159	1 132	339	1 260
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	151 198	151 956	151 414	152 148

Au cours du deuxième trimestre et pour les six premiers mois de 2012, 3 171 598 options sur actions en cours (deuxième trimestre de 2011 : 13 000 options sur actions en cours) et 3 157 598 options sur actions en cours (premier six mois de 2011 : 1 126 200 options sur actions en cours), respectivement, ont été exclues du calcul du résultat dilué par action étant donné qu'elles étaient antidilutives, car leur prix d'exercice excédait le prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société au cours des périodes.

## 9. DIVIDENDES

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2012, SNC-Lavalin a constaté à titre de distributions à ses actionnaires des dividendes de 66,5 millions \$ ou de 0,44 \$ par action (63,4 millions \$ ou 0,42 \$ par action pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011).

SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	2012	2011
Dividendes à payer au début de la période	- \$	- \$
Dividendes déclarés au cours de la période de six mois terminée le 30 juin	66 466	63 361
Dividendes payés au cours de la période de six mois terminée le 30 juin	(66 466)	(63 361)
<b>Dividendes à payer à la fin de la période</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## 10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les éléments suivants, net de l'impôt sur le résultat, font partie des autres composantes des capitaux propres de la Société au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011 :

	30 JUIN 2012	31 DÉCEMBRE 2011
Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger	(41 670) \$	(33 028) \$
Actifs financiers disponibles à la vente	1 670	1 538
Couvertures de flux de trésorerie	7 219	(24 375)
Quote-part des autres éléments du résultat global tirés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(60 188)	(59 948)
<b>Autres composantes des capitaux propres</b>	<b>(92 969) \$</b>	<b>(115 813) \$</b>

- La composante écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger représente les écarts de change qui ont trait à la conversion des établissements à l'étranger de la Société de leurs monnaies fonctionnelles aux dollars canadiens. À la cession d'un établissement à l'étranger, les écarts de change cumulés sont reclassés en résultat net à titre de gain ou de perte à la cession.
- La composante actifs financiers disponibles à la vente découle de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente. Lorsqu'un actif financier réévalué est vendu, la portion de la composante liée à l'actif financier en question, qui est effectivement réalisée, est comptabilisée en résultat net. Lorsqu'un actif financier réévalué subit une perte de valeur, la portion de la composante liée à l'actif financier en question est comptabilisée en résultat net.
- La composante couvertures de flux de trésorerie représente les gains et les pertes de couverture comptabilisés à l'égard de la partie efficace des couvertures des flux de trésorerie. Le cumul du gain ou de la perte différé sur la couverture est comptabilisé dans le résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net ou est inclus à titre d'ajustement de base apporté à l'élément non financier couvert, conformément à la méthode comptable applicable.
- La composante quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence représente la quote-part de la Société des autres éléments du résultat global liés aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

## 10. AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation de chaque élément des autres composantes des capitaux propres pour les deuxièmes trimestres et les périodes de six mois terminés les 30 juin 2012 et 2011 :

	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
<b>Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger :</b>				
Solde au début de la période	(34 133) \$	(20 622) \$	(33 028) \$	(21 077) \$
Gains (pertes) de la période courante	(7 537)	5 928	(8 642)	6 383
Solde à la fin de la période	(41 670)	(14 694)	(41 670)	(14 694)
<b>Actifs financiers disponibles à la vente :</b>				
Solde au début de la période	2 287	1 608	1 538	1 317
Gains (pertes) de la période courante	(684)	739	256	1 077
Économie (charge) d'impôt liée aux gains (pertes) de la période courante	67	(132)	(50)	(179)
Reclassement en résultat net	-	(35)	(85)	(35)
Charge d'impôt liée aux montants reclassés en résultat net	-	5	11	5
Solde à la fin de la période	1 670	2 185	1 670	2 185
<b>Couvertures de flux de trésorerie :</b>				
Solde au début de la période	(3 204)	(15 627)	(24 375)	(15 920)
Pertes de la période courante	(9 213)	(3 212)	(6 531)	(8 903)
Économie d'impôt liée aux pertes de la période courante	2 669	800	2 098	1 658
Reclassement en résultat net	17 422	(3 107)	43 559	3 272
Économie (charge) d'impôt relative aux montants reclassés en résultat net	(455)	259	(7 532)	(994)
Solde à la fin de la période	7 219	(20 887)	7 219	(20 887)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global tirés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :</b>				
Solde au début de la période	(55 302)	(24 069)	(59 948)	(31 800)
Quote-part de la période courante	(9 299)	(17 115)	(5 599)	(7 581)
Économie d'impôt liée à la quote-part de la période courante	2 868	5 527	1 205	2 466
Reclassement en résultat net	2 064	2 405	5 873	4 146
Économie d'impôt liée aux montants reclassés en résultat net	(519)	(727)	(1 719)	(1 210)
Solde à la fin de la période	(60 188)	(33 979)	(60 188)	(33 979)
<b>Autres composantes des capitaux propres</b>	<b>(92 969) \$</b>	<b>(67 375) \$</b>	<b>(92 969) \$</b>	<b>(67 375) \$</b>

Les tableaux suivants présentent la variation des gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global liés aux régimes de retraite à prestations définies et autres avantages postérieurs à l'emploi pour les deuxièmes trimestres et les périodes de six mois terminés les 30 juin 2012 et 2011 :

	DEUXIÈME TRIMESTRE			2011		
	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET
Montant cumulé au début de la période	(15 941) \$	4 215 \$	(11 726) \$	(442) \$	102 \$	(340) \$
Constaté au cours de la période	(2 728)	717	(2 011)	(1 616)	416	(1 200)
<b>Montant cumulé à la fin de la période</b>	<b>(18 669) \$</b>	<b>4 932 \$</b>	<b>(13 737) \$</b>	<b>(2 058) \$</b>	<b>518 \$</b>	<b>(1 540) \$</b>

  

	SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN			2011		
	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET	AVANT IMPÔT	ÉCONOMIE D'IMPÔT	MONTANT NET
Montant cumulé au début de la période	(17 475) \$	4 645 \$	(12 830) \$	(1 442) \$	359 \$	(1 083) \$
Constaté au cours de la période	(1 194)	287	(907)	(616)	159	(457)
<b>Montant cumulé à la fin de la période</b>	<b>(18 669) \$</b>	<b>4 932 \$</b>	<b>(13 737) \$</b>	<b>(2 058) \$</b>	<b>518 \$</b>	<b>(1 540) \$</b>

## 11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT SANS EFFET DE TRÉSORERIE

Au tableau suivant figurent les éléments inclus dans la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie liés aux activités opérationnelles et présentés aux tableaux des flux de trésorerie :

	DEUXIÈME TRIMESTRE		SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN	
	2012	2011 <sup>(1)</sup>	2012	2011 <sup>(1)</sup>
Diminution (augmentation) des créances clients	67 241 \$	(115 245) \$	(6 374) \$	(194 700) \$
Diminution (augmentation) des contrats en cours	(37 207)	171 004	(85 964)	194 387
Augmentation des autres actifs financiers courants	(47 813)	(23 969)	(13 184)	(87 260)
Augmentation des autres actifs courants	(21 689)	(22 974)	(44 503)	(19 685)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(16 593)	(60 335)	34 637	33 711
Augmentation (diminution) des acomptes reçus sur contrats	24 595	(28 126)	37 262	(58 992)
Augmentation des produits différés	85 306	15 215	87 805	66 555
Augmentation des autres passifs financiers courants	1 539	12 948	11 079	18 831
Augmentation (diminution) des autres passifs courants	20 774	44	(20 208)	7 558
<b>Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie</b>	<b>76 153 \$</b>	<b>(51 438) \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>(39 595) \$</b>

<sup>(1)</sup> Voir la note 14 pour des explications sur les chiffres comparatifs.

## 12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour le deuxième trimestre et les premiers six mois de 2012, SNC-Lavalin a constaté des produits de 206,8 millions \$ (deuxième trimestre de 2011 : 140,6 millions \$) et 358,0 millions \$ (premiers six mois de 2011 : 244,0 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 19,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2012 (deuxième trimestre de 2011 : 37,5 millions \$) et de 34,7 millions \$ pour les premiers six mois de 2012 (premiers six mois de 2011 : 56,8 millions \$). Pour le deuxième trimestre et les premiers six mois de 2012, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 171,3 millions \$ (deuxième trimestre de 2011 : 64,6 millions \$) et de 317,8 millions \$ (premiers six mois de 2011 : 112,5 millions \$), respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

## 12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 30,9 millions \$ au 30 juin 2012 (31 décembre 2011 : 43,7 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir d'ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 127,3 millions \$ au 30 juin 2012 (31 décembre 2011 : 83,0 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 141,5 millions \$ au 30 juin 2012 (31 décembre 2011 : 129,0 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

## 13. PASSIFS ÉVENTUELS

### A) ENQUÊTE AU BANGLADESH

Comme il a déjà été annoncé en septembre 2011, la Gendarmerie Royale du Canada (« GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique. On croit savoir que l'enquête est en cours et vise principalement une soumission infructueuse présentée par une filiale en vue de superviser, pour le compte du gouvernement bangladais, l'entrepreneur chargé d'un projet. À la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre deux anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (Canada) relativement au projet bangladais. La Banque mondiale effectue également une enquête sur ce projet au Bangladesh; en mars 2012, elle a suspendu temporairement le droit de la filiale de la Société de présenter des soumissions à l'égard de nouveaux projets que la Banque mondiale parraine dans l'attente des conclusions de son enquête et de sa décision définitive. La filiale a le droit de contester les allégations énoncées dans le rapport confidentiel de la Banque mondiale avant la prise d'une décision définitive. La Société communique avec la Banque mondiale et entend fournir une réponse exhaustive relativement à ces allégations concernant ce projet et tout autre projet financé par la Banque mondiale à l'égard duquel celle-ci mène ou peut mener une enquête. En raison de la nature de ces enquêtes, compris la possibilité que leur portée soit élargie, il n'est pas possible de prédire leur issue respective avec certitude ou les pertes éventuelles, le cas échéant, qui seraient occasionnées à la Société relativement à celles-ci.

### B) EXAMEN INDÉPENDANT

En février 2012, le conseil d'administration a amorcé, sous la direction de son comité d'audit, l'examen indépendant des faits et circonstances se rapportant à certains paiements qui étaient documentés (en vertu de certaines conventions présumées être des conventions d'agence, « contrats de représentation ») à l'égard de projets de construction auxquels ils ne se rapportaient pas et à certains autres contrats. La haute direction et le conseil d'administration de la Société ont dû consacrer beaucoup de temps à l'examen indépendant et à des questions connexes, ce qui les a éloignés de la gestion quotidienne des activités de la Société, et des dépenses considérables ont été occasionnées relativement à cet examen indépendant, notamment des honoraires importants d'avocats et d'autres conseillers. De plus, la Société et/ou des employés de la Société pourraient faire l'objet d'enquêtes par des autorités d'application de la loi et/ou des autorités de réglementation relativement aux questions visées par l'examen indépendant, ce qui pourrait exiger un engagement additionnel de temps de la part des hauts dirigeants et d'autres ressources. En l'absence de preuves directes et concluantes, l'utilisation et l'objet des paiements ou la nature des mesures prises ou des services rendus aux termes de ces contrats de représentation ne pouvaient être établis avec certitude par l'examen indépendant. Toutefois, l'absence de conclusions définitives de l'examen indépendant n'exclut pas la possibilité que, si des faits additionnels nuisibles pour la Société venaient à être connus, y compris des questions au-delà de la portée des contrats de représentation ayant fait l'objet de l'examen indépendant, des sanctions pourraient être imposées à la Société relativement à de possibles violations de la loi ou de contrats. Les conséquences de telles sanctions ou autres mesures, qu'elles soient réelles ou alléguées, pourraient nuire à nos activités et au cours du marché de nos valeurs mobilières cotées en bourse. De plus, l'examen indépendant et toute mauvaise presse associée à l'examen indépendant pourraient nuire à notre réputation et à notre capacité de faire des affaires.

### C) RECOURS COLLECTIFS PROPOSÉS

Le 1<sup>er</sup> mars 2012, une « requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et de se voir attribuer le statut de représentant » (la « Requête québécoise ») a été déposée devant la Cour supérieure du Québec, au nom des personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin entre le 13 mars 2009 et le 28 février 2012 inclusivement sur le marché primaire ou secondaire. Les réclamations mises de l'avant par la Requête québécoise se fondent sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières et sur la responsabilité civile pour négligence découlant de fausses représentations.

Le 9 mai 2012, deux recours collectifs ont été intentés devant la Cour supérieure de l'Ontario au nom de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de différentes périodes. Ces deux recours ont été regroupés en un seul (le « Recours ontarien ») le 29 juin 2012. Le Recours ontarien recherche une condamnation à des dommages-intérêts pour le compte de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de la période allant du 6 novembre 2009 au 27 février 2012. Les réclamations mises de l'avant par le Recours ontarien se fondent, entre autres, sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières et la common law découlant de déclarations inexactes.

### 13. PASSIFS ÉVENTUELS (SUITE)

La Requête québécoise et le Recours ontarien (collectivement, les « Recours ») allèguent que certains documents émis par SNC-Lavalin contenaient des fausses représentations ou des déclarations inexactes concernant, entre autres, les pratiques de gouvernance, la suffisance des contrôles et des procédures et le bénéfice net déclaré pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de SNC-Lavalin, ainsi que le respect de son code d'éthique.

Dans le cadre de chacun des Recours, on réclame des dommages-intérêts fondés sur la baisse de la valeur marchande des valeurs mobilières achetées par les membres des groupes proposés lorsque SNC-Lavalin a émis un communiqué de presse daté du 28 février 2012 ainsi que d'autres dommages-intérêts généraux et des frais. Dans le cadre du Recours ontarien, on réclame également des dommages-intérêts additionnels en raison d'une autre baisse du cours des actions qui serait survenue le 25 juin 2012.

Les Recours devront être autorisés par les tribunaux compétents pour que les réclamations découlant de fausses représentations sur le marché secondaire en vertu des diverses législations sur les valeurs mobilières applicables puissent être présentées. Ils devront également être autorisés pour pouvoir procéder comme recours collectifs.

En raison des incertitudes inhérentes liées aux litiges, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces poursuites ou de déterminer le montant de toute perte éventuelle, le cas échéant, et SNC-Lavalin pourrait, dans l'avenir, être visée par d'autres recours collectifs ou litiges.

#### D) AUTRE

La Société est partie à d'autres réclamations et litiges survenant dans le cours normal des activités. La Société ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions ait une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

### 14. CHIFFRES COMPARATIFS

Tel que présenté dans la note 35.2 E. des états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011, la Société a corrigé ses chiffres comparatifs de 2010 se rapportant à des paiements qui ont été effectués en vertu de ce qu'on présume être un contrat d'agence et qui ont été facturés et documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas. Étant donné que ces paiements ont été documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas, et qu'il n'existe aucune preuve directe ni concluante quant à l'utilisation et à l'objet de ces paiements ou quant à la nature des services fournis relativement à ces paiements, la Société a déterminé qu'ils doivent être comptabilisés au titre des charges de la période (c.-à-d. ne générant pas de produits) aux fins comptables.

Alors que les chiffres de 2011 inclus dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011 reflétaient l'ajustement pour les paiements effectués en 2010 susmentionnés et d'autres paiements similaires effectués en 2011 en vertu de contrats d'agence présumés qui doivent aussi être comptabilisés au titre des charges de la période, les chiffres des états financiers trimestriels intermédiaires résumés pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 ont été publiés avant la correction se rapportant à ces paiements. Le tableau suivant présente l'incidence des ajustements apportés aux chiffres comparatifs pour les premier et deuxième trimestres de 2011 qui ont été reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les premier et deuxième trimestres de 2012, ainsi que l'incidence des ajustements qui seront apportés aux chiffres comparatifs pour le troisième trimestre de 2011 :

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 MARS 2011	30 JUIN 2011	30 SEPTEMBRE 2011
Résultat net, tel que publié dans les états financiers consolidés trimestriels	76 626 \$	103 388 \$	128 630 \$
Résultat net ajusté	78 819	104 846	127 551
Augmentation (diminution) du résultat net	2 193 \$	1 458 \$	(1 079) \$
Résultat par action de base, tel que publié dans les états financiers consolidés trimestriels	0,49 \$	0,67 \$	0,83 \$
Résultat par action de base ajusté	0,50	0,68	0,83
Augmentation du résultat par action de base	0,01 \$	0,01 \$	- \$
Résultat par action dilué, tel que publié dans les états financiers consolidés trimestriels	0,49 \$	0,66 \$	0,83 \$
Résultat par action dilué ajusté	0,50	0,67	0,82
Augmentation (diminution) du résultat par action dilué	0,01 \$	0,01 \$	(0,01) \$

De plus, les paiements de 2010 comptabilisés au titre des charges de la période ont donné lieu à une réduction du solde d'ouverture des résultats non distribués de 17,9 millions \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2011.



**SNC • LAVALIN**

[www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com)

**SNC-LAVALIN**

455, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)

Canada H2Z 1Z3

Tél. : 514-393-1000

Télécopieur : 514-866-0795